

# COMMUNE DES ESTABLES

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 04/11/2024 / Délibération N°20241104\_06**

Date de la convocation 28/10/2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-quatre et le 04/11/2024  
À 18 heures 00, le Conseil Municipal de  
cette commune, régulièrement convoqué  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans  
le lieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Philippe BRUN.

Présents : 8

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE	X	Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMÉAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE		Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Adhésion Agence Haute-Loire Attractivité

Le Maire,

- EXPOSE les faits suivants :
  - L'appel de cotisation pour l'adhésion à l'Agence Haute-Loire Attractivité pour l'année 2024 s'élève à 30,00 €.
  - En tant que commune touristique l'adhésion est soumise à approbation du conseil.

Après délibération, le Conseil Municipal APPROUVE cette adhésion et AUTORISE le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.



Philippe BRUN, Maire des Estables

Le Puy en Velay, le 11 octobre 2024

**Objet : Appel de cotisation 2024**

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous, l'appel à cotisation au titre de votre adhésion à l'Agence Haute-Loire Attractivité pour l'année 2024.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale qui s'est réunie le 11 juin dernier, a fixé le montant de la cotisation à 30 €.

Vous remerciant pour votre contribution et restant à votre disposition pour tout complément d'informations, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Marie-Agnès PETIT  
Présidente



**APPEL DE COTISATION 2024**

Association ou  
Organisme : Mairie des Estables  
Nom du responsable : Philippe BRUN, Maire  
Adresse : 2 route des Boutières  
CP : 43 150 Ville : LES ESTABLES

- Adhère au collège des « Membres Associés – Communes Touristiques » de l'Agence Haute-Loire Attractivité
- Cotise à hauteur de 30 €\*.

Fait à Les Estables le 05/11/2024

Signature



\* Par chèque : à l'ordre de l'agence Haute-Loire Attractivité  
Ou par virement : Crédit Agricole Loire Haute-Loire 61450 6014 5072 8091 9816 312

BIC - AGRIFRPP845